

FICHE 2 - Typologie des coopérations territoriales

Pourquoi ?

- ✓ Parmi les mobilisations volontaires propres aux associations, aux types de bénévolat s'ajoutent celles relevant des coopérations territoriales.
- ✓ Ces types d'alliances territoriales permettent d'examiner de quelle façon les diverses modalités de coopération avec les entités du territoire constituent des **leviers distincts de drainage de ressources monétaires et non-monétaires**.
- ✓ La typologie a été structurée pour proposer de manière factuelle les types de coopération qui sont à l'œuvre, pour distinguer les **niveaux d'alliance** et clarifier la **nature des interlocuteurs** avec lesquels ces alliances sont conclues. Sont ainsi considérés comme relevant de la **coproduction** les projets ne mobilisant pas de dynamique commune (mutualisation, mise à disposition, soutien financier, ...) et comme relevant de la **co-construction** les projets inscrits dans une dynamique de développement territorial.
- ✓ Il est donc possible d'opérer une gradation des coopérations territoriales selon qu'elles sont du registre de la co-production ou de la co-construction.

Comment ?

- ✓ Le tableau est rempli pour mettre en évidence (dans un environnement de plus en plus concurrentiel et la marchandisation d'un nombre croissant d'activités) les efforts effectués pour **contrecarrer ces tendances lourdes** par la mise en place de coopérations territoriales.
- ✓ Certaines relations peuvent relever de la co-construction par la coopération avec un ou des partenaires dans la conception et se poursuivre par de la co-production avec un nombre plus important ou d'autres partenaires ; **la même opération peut alors se retrouver dans deux cases différentes** et le lien entre les deux est à indiquer par un commentaire ajouté au tableau.
- ✓ Dans les structures associatives et de l'ESS sont distingués les collectifs informels, les entités du réseau et de la fédération, les autres entités de l'ESS.
- ✓ Dans le secteur privé lucratif sont distingués les **grandes entreprises** d'une part, les acteurs économiques propres au territoire d'autre part (artisans, commerçants, agriculteurs, ...). Il n'y a pas d'homogénéité au sein de l'économie marchande, la différence se situe entre une économie marchande internationalisée peu soucieuse du territoire parce que prise dans une contrainte de rentabilité maximale et une **socio-économie territorialisée** dans laquelle les entités ne sont guère délocalisables et entretiennent donc un rapport étroit avec leur territoire et ses habitants. Les coopérations territoriales les plus pertinentes se déroulent au sein de cette économie.
- ✓ Dans les organismes publics sont distingués les collectivités locales de proximité, les autres collectivités et les organismes sociaux ; ces deux dernières catégories sont plus des interlocuteurs pour le financement, souvent en complément des apports effectués dans la proximité.

INTERLOCUTEURS		TYPES DE COOPERATIONS	
		COPRODUCTION <i>production commune avec des interlocuteurs locaux, la réalisation est faite avec eux et la collaboration est donc opérationnelle</i>	COCONSTRUCTION <i>collaboration qui s'enclenche dès la conception du projet, élaboration conjointe et co-portage impliquant une responsabilité partagée sur ce qui est fait ensemble</i>
STRUCTURES ASSOCIATIVES ET DE L'ESS	Inter-associatif, collectifs citoyens sans structure associative		
	Autres entités de l'ESS faisant partie du réseau, de la fédération		
	Autres entités de l'ESS extérieures au réseau, à la fédération		
SECTEUR PRIVE LUCRATIF	Grandes entreprises nationales ou internationales		
	PME du territoire, des artisans, des commerçants, ...		
ORGANISMES PUBLICS	Collectivités locales de proximité		
	Autres collectivités publiques (département, région, Etat, Europe)		
	Organismes sociaux (CAF, ARS, bailleurs, ...)		

Rappel

A quoi sert une typologie ?

C'est une **photographie** utilisée comme outil de réflexion au niveau de l'association. Renseignée sur plusieurs exercices elle permet d'approfondir et de mettre en évidence des **dynamiques**. Elle permet de faire des agrégations au niveau de plusieurs associations, d'une ou de plusieurs fédérations, d'un réseau afin de **renforcer de la capacité de négociation** avec les partenaires institutionnels. A terme elle peut contribuer à **l'élaboration d'outils de gestion et d'argumentation** avec les partenaires

Comment l'utiliser ?

Pour qu'elle serve à une réflexion collective il est nécessaire de se l'approprier **en respectant les catégories retenues** et d'éviter **d'apporter des modifications**, ce qui rendrait toute stabilisation de l'outil et donc toute comparaison impossible. La typologie peut être enrichie mais à l'intérieur du cadre proposé puisqu'il a été validé par les fédérations et réseaux participants.